

# Mobilités étudiantes

## Stage à l'étranger, janvier 2022 \*

NOTE À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS DU MASTER MEEF 1 - PROFESSORAT DES ÉCOLES SOUHAITANT EFFECTUER LEUR STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE À L'ÉTRANGER.

Ce stage de pratique professionnelle s'inscrit dans le cadre de l'UE « Recherche » du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), Mention premier degré / Parcours professorat des écoles, première année. Il se substitue au stage habituellement réalisé en Bretagne à la même période et fait l'objet d'une évaluation / validation.

### Notre réseau d'écoles primaires à l'étranger :

BULGARIE  
ESPAGNE  
ÉTATS-UNIS (Louisiane)  
FINLANDE  
HONGRIE  
IRLANDE  
ITALIE  
LITUANIE  
MAROC  
PAYS-BAS  
PORTUGAL  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (Brno & Prague)  
ROUMANIE  
SÉNÉGAL (Dakar & Toubacouta)  
SUÈDE

\* sous réserve  
des dispositions en  
vigueur dans  
chaque pays en  
janvier 2022

### Niveau en langue vivante étrangère :

Pour les stages qui s'effectueront à Brno, aux États-Unis, en Hongrie, Lituanie, Pays-Bas et Suède : un **niveau B2** est exigé en **anglais**.

Un niveau **B2 en espagnol** sera également exigé pour les stages en **Espagne**.

### Dates du stage de pratique accompagnée :

Le stage se déroulera du 10 au 28 janvier 2022.

**Pour candidater :**

Renseigner un formulaire en ligne sur l'ENT de l'INSPÉ de Bretagne (Stages à l'étranger > S'inscrire).

**LE SERVEUR SERA OUVERT DU 12 AU 18 OCTOBRE 2021.**

Des éléments d'informations (présentation des partenaires, informations pratiques...) vous seront diffusés avant l'ouverture du serveur de candidature. Vous pourrez également adresser vos questions à : [europe-international@inspe-bretagne.fr](mailto:europe-international@inspe-bretagne.fr)

Les candidatures seront examinées par le service Relations Internationales en concertation avec les responsables pédagogiques. Les résultats seront communiqués à la fin octobre.

**Bourse de mobilité :**

Ces mobilités sont couvertes par les bourses de mobilité UBO (montant selon destination).



**La bourse de mobilité ne couvre que rarement toutes les dépenses induites (transport, logement).**

**La participation à un stage à l'étranger exige l'acceptation d'aléas et d'imprévus, inhérents à ce type d'actions.**

**Blog :** <http://blog.espe-bretagne.fr/mobilites-internationales/>

Pour accéder au blog Mobilités étudiantes et découvrir les retours d'expériences des étudiants partis les années précédentes : sur la page d'accueil de l'INSPÉ de Bretagne, cliquer sur l'onglet «Partir à l'étranger» lien du blog avant «Les partenaires étrangers» .

Présentation des mobilités internationales sur  
<http://www.inspe-bretagne.fr/europe-et-international/partir-a-l-etranger>  
et dans le livret d'accueil de l'étudiant (p. 25)

**Responsable Europe et International : Catherine Guillemot**

**Gestion des mobilités : Cédric Le Moguédec**

**contact: [europe-international@inspe-bretagne.fr](mailto:europe-international@inspe-bretagne.fr)**

**+33 (0)2 99 54 64 42**